

riée : L'Université de Toronto comptait, par exemple, 7 000 étudiants à plein temps, tandis que le nombre d'inscrits n'atteignait pas 1 000 dans certains autres établissements. Cette année-là, le nombre d'étudiants dans les universités était évalué à quelque 40 000, soit 5 p. cent de la population âgée de 18 à 24 ans.

Après le Seconde Guerre mondiale, plus de 50 000 ex-militaires, hommes et femmes, se sont inscrits à l'université dans le cadre du programme de réadaptation des anciens combattants. Au milieu des années 50, un nombre croissant de diplômés des écoles secondaires sont venus remplacer ces anciens combattants. Les demandes d'admission dans les universités ont continué d'augmenter, mais ce n'est qu'au cours des années 60 que l'ampleur de l'expansion s'est pleinement fait sentir, lorsque le nombre d'inscriptions a grimpé de 128 600 en 1961-1962 à 323 000 en 1971-1972. Au cours des années 70, les inscriptions ont diminué en quelques années, malgré l'augmentation de la population âgée de 18 à 24 ans.

Comme nous l'avons déjà dit, les premières universités canadiennes étaient des établissements privés et confessionnels. Leur financement se faisait alors surtout par le truchement des Églises, ou provenait des dons des bienfaiteurs et des frais de scolarité. Toutefois, à mesure que les programmes et les services ont pris de l'expansion, les gouvernements fédéral et provinciaux se sont intéressés de plus en plus au financement et à la planification de l'expansion des universités. Au départ, les contributions fédérales ont pris la forme de subventions proportionnées aux effectifs ou aux dépenses de fonctionnement des établissements; actuellement, les transferts d'impôts en faveur des provinces pour l'enseignement et les autres services sociaux remplacent le soutien fédéral direct.

En 1982-1983, les dépenses de fonctionnement des universités canadiennes étaient évaluées à 5,7 milliards, dont 3,9 milliards provenaient de subventions provinciales et 727 millions du gouvernement fédéral. Pour la même année, les frais de scolarité des étudiants se sont élevés à 340 millions de dollars, soit 10 p. cent des revenus de fonctionnement.

Collèges communautaires

Bien que les universités comptent près de 60 p. cent des étudiants à plein temps, l'enseignement postsecondaire est dispensé par différents établissements qui ne décernent pas de grades.

Environ 250 établissements offrent des programmes de niveau collégial. Leurs désignations varient : collèges d'arts appliqués et de tech-